

ACCENT FORMATION

Thanatopraxie

SEPTEMBRE 2026

ACCENT FORMATION en P.A.C.A. (**Siège administratif**)
Centre d'Affaires Les Lauriers
1 Avenue Charles de Gaulle
84130 LE PONTET



LIEU DE FORMATION :
31 Place Jean Jaurès
84310 MORIÈRES LES AVIGNON



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

SOMMAIRE

PAGE 3 :

- *DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET DE L'EXAMEN D'ACCÈS AU DIPLÔME NATIONAL DE THANATOPRACTEUR*

PAGE 4 :

- *PRÉSENTATION DU CENTRE DE FORMATION*
- *OBJECTIFS DE LA FORMATION*
- *PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS*
- *DATES ET DURÉE DE FORMATION*

PAGES 5 à 7 :

- *CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION THÉORIQUE (Cycle 1)*

PAGES 8 à 10 :

- *MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA FORMATION THÉORIQUE*
- *MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA FORMATION PRATIQUE*
- *EXAMEN NATIONAL THÉORIQUE*

PAGE 10 à 11 :

- *MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT*
- *APPRÉCIATION DES RÉSULTATS*

PAGE 11 :

- *CALENDRIER DE FORMATION THÉORIQUE*

PAGE 12 :

- *DEVIS DE FORMATION THÉORIQUE*

PAGES 13 à 16 :

- *DÉTAIL DES MODULES DE LA FORMATION THÉORIQUE*

PAGE de 17 à 20 :

- *INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE*

PAGE 21 :

- *CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE FORMATION PRATIQUE*

PAGE 22 :

- *DEVIS DE FORMATION PRATIQUE*

PAGE 23 :

- *POUR ALLER PLUS LOIN*

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684

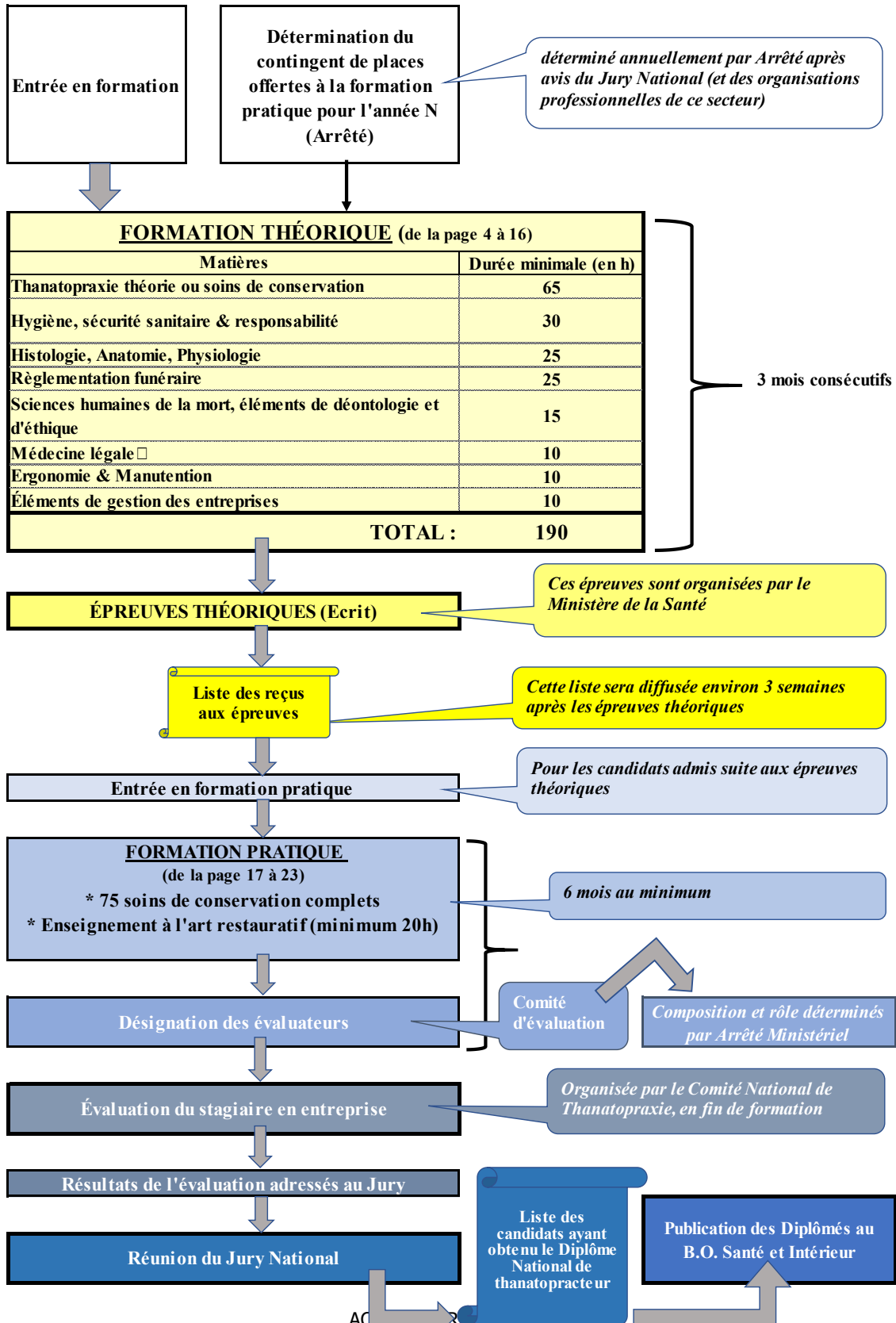


ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET DE L'EXAMEN D'ACCÈS AU DIPLOME NATIONAL DE THANATOPRACTEUR





ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

SÉQUENTIEL DE FORMATION A L'EXAMEN NATIONAL DE THANATOPRAXIE Conforme au Décret 2010-516

Cycle 1 : Partie Théorique

Généralités :

ACCENT FORMATION organise des formations professionnelles pour la formation préparatoire à l'examen national en thanatopraxie conformément au décret 2010-516 du 18 mai 2010 ainsi que les modules de formation Niveau 4 et 5 pour les dirigeants d'entreprises et les assistants funéraires.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le candidat sera titulaire d'une attestation de fin de formation théorique qui permet l'accès au concours national intitulé : « Examen National de Thanatopraxie ». Il s'agit d'un examen national organisé par le Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapés. **Code RNCP N° 38541**

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ REQUIS

Public visé :

Reconversion du personnel en priorité du secteur médical et para médical, personnel du funéraire, reconversion du personnel soignant et ambulancier, reconversion du personnel militaire, reconversion et formation initiale après parcours dans le funéraire et autres parcours, morgue hospitalière, concours infirmier, soignant, admission des stagiaires de parcours différents si motivation et compétences en adéquation avec la profession de thanatopracteur.

Pré requis :

Débutants acceptés après étude du dossier

Art. 1er. – La formation théorique aux soins de conservation est ouverte aux candidats âgés au minimum de 18 ans titulaires du diplôme du baccalauréat ou d'un niveau équivalent (Tout Diplôme de Niveau 4)

Avoir assisté à des soins de conservation est OBLIGATOIRE avant de postuler à la formation.

Entretien au préalable individuel et examen écrit portant sur des questions précises du secteur funéraire et des enjeux/ inconvénients inhérent à cette profession.

L'étude du dossier du candidat et son admissibilité est validé par le comité pédagogique et Françoise JEAN Directrice des études.

- Cette formation est ouverte aux candidats qui bénéficient de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé sous certaines conditions (Contactez ACCENT FORMATION - Référent handicap : Dr. Luc PRUNIERES).

DATES – DURÉE

Cycle 1 420 HEURES de formation théorique

Formation de cycle 1 théorie

Formation continue sur 12 semaines selon calendrier en page 11.

Cycle 2 300 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

Formation de cycle 2 Pratique

Formation non continue sur une durée minimum de 6 mois de formation selon calendrier prévisionnel en page 21.

Cycle réalisé à l'issue de la réussite de l'examen théorique (y compris évaluation), les dates peuvent varier en fonction du décret ministériel.

Rappel : L'intégralité de ce module de formation pratique est réservé au module complet et n'est pas facturé au candidat si cette formation est réalisée en collaboration avec des formateurs reconnus et sélectionnés par ACCENT FORMATION.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

CONTENU DU PROGRAMME cycle 1 THÉORIE

Programme conforme au décret 2010-516 du 18 mai 2010 CGCT

Conforme à l'Arrêté du 28 décembre 2023 NOR : SSAP22011181A

MATIÈRES	PROGRAMME	Durée MINIMALE
Thanatopraxie ou soins de conservation	<p>I. — Théorie Historique des soins de conservation: de l'embaumement à la thanatopraxie. <i>Objectif: comprendre l'histoire dans laquelle s'inscrit la thanatopraxie.</i></p> <ul style="list-style-type: none">– Pratique de l'embaumement dans l'Antiquité;– La découverte du circuit sanguin; – La conservation des pièces anatomiques et des corps à des fins funéraires (XIX^e siècle);– Le développement et l'encadrement réglementaire de la thanatopraxie en Europe (XX^e siècle). Les liquides conservateurs: <i>Objectif: connaître la composition des produits, comprendre le mécanisme d'actions et de diffusion de produits.</i>– Qualité; – Les différents fluides artériels;– Les formules de dosage;– La chimie de la thanatopraxie;– La biophysique des fluides (passage des membranes, circulation des produits). L'art restauratif, la cosmétique et l'esthétique: définitions et bonnes pratiques.– Cosmétique et esthétique;– Distinction entre la thanatopraxie et l'art restauratif;– Le traitement des lésions simples et complexes. <p>II. Pratique de la thanatopraxie Les différentes étapes du déroulement d'un soin de conservation: <i>Objectif: savoir décrire le déroulement d'un soin, le matériel et les équipements utilisés, l'ordre et les techniques d'injection et les techniques de drainage; connaître les difficultés résultant des spécificités de chaque soin et les méthodes permettant de les maîtriser.</i> Préparation et hygiène du corps. Technique de la recherche artérielle : guides et repères; guides linéaires anatomiques; choix des points d'injection. Technique de suture: fermeture de la bouche; les différentes sutures. Technique de fermeture des yeux et finition esthétiques, coiffure. Habillage et présentation du corps. Traitements spécifiques:<ul style="list-style-type: none">– Traitement des corps autopsiés (don d'organes– autopsies médico-légales);– Traitement des corps putréfiés;– Traitement des nouveaux nés et des enfants;– Traitement des corps avec pathologies particulières (cardiaques, respiratoires ou digestives).Retrait des prothèses fonctionnant au moyen d'une pile (différents types de prothèses, technique de retrait).</p>	<p>10 Heures</p> <p>55 Heures</p> <p>Total : 65 Heures</p>
Règlementation funéraire	<p><i>Objectif: comprendre et connaître le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la thanatopraxie et maîtriser la réglementation qui gouverne spécifiquement cette dernière.</i> Environnement juridique et administratif:<ul style="list-style-type: none">– La hiérarchie des normes;– L'organisation administrative de l'Etat et le rôle du préfet;– La notion de service public.<p>Le service extérieur des pompes funèbres:<ul style="list-style-type: none">– Les composantes du service public des pompes funèbres;– Les différents modes de gestion. L'habilitation dans le domaine funéraire: définition, condition d'obtention, suspension et retrait.La notion de capacité professionnelle. L'encadrement réglementaire de la délivrance du diplôme national de thanatopracteur et de la pratique des soins de conservation (<i>encadrement des soins à domicile, information des familles (document d'information), traçabilité des soins.</i>) La réglementation applicable aux chambres funéraires et mortuaires. Les opérations consécutives au décès:<ul style="list-style-type: none">– Opérations obligatoires: certificat de décès, fermeture du cercueil, autorisation d'inhumation ou de crémation, le cas spécifique des obstacles médico-légaux;– Opérations facultatives: admission en chambre funéraire, soins de conservation, moulage, dépôt temporaire, transport avant et après mise en bière;</p></p>	

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

		Total 25 Heures
	<p>– Police des funérailles. Le conseil national des opérations funéraires.</p>	
Médecine Légale	<p><i>Objectif: être en capacité de repérer des lésions suspectes lors d'un soin de conservation; être en capacité d'alerter après la découverte de ces dernières; comprendre l'aspect particulier du corps lors de certains processus de mort.</i></p> <p>Les différentes autopsies: scientifique, médico-légale, civile; connaître les différents cadres légaux de réalisation de ces autopsies; connaître les possibilités d'opposition des familles et des personnes décédées selon les cadres.</p> <p>L'autopsie médico-légale: le cadre judiciaire de l'autopsie médico-légale; le déroulement d'une autopsie médico-légale; connaître le cadre d'un éventuel soin de conservation sur réquisition du procureur de la République.</p> <p>La mort suspecte: la notion de mort suspecte; la conduite à tenir en cas de mort considérée comme suspecte; les constatations sur le corps pouvant être considérées comme suspectes (les contusions, les plaies); les lésions de maltraitance sur enfant ou personnes âgées.</p> <p>Aspects spécifiques selon les modes de décès: aspect du corps lors des mécanismes d'asphyxies, après pendaison ou strangulation, après noyade et lors de certaines intoxications (monoxyde de carbone, morts toxiques).</p> <p>Taphonomie, thanatomorphose: évolution des signes de la mort, le mécanisme de putréfaction.</p>	<p>1 Heure</p> <p>2 Heures</p> <p>3 Heures</p> <p>2 Heures</p> <p>Total : 10 Heures</p>
Hygiène, sécurité sanitaire, responsabilité	<p>I. – Les risques professionnels : <i>Objectif: comprendre les mécanismes de l'infection, de l'immunité, connaître les mécanismes de prévention des accidents et savoir agir en cas de survenue d'un accident.</i></p> <p>Les risques infectieux : notion de microbiologie (bactéries, virus, champignons, parasites, mécanisme d'action des agents infectieux, modes de transmission); les pathologies infectieuses transmissibles; la réglementation en matière de vaccination des thanatopracteurs.</p> <p>Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits biocides de thanatopraxie : la mort toxique et les différents types d'intoxication; le devenir des toxiques dans l'organisme (absorption, distribution, métabolisme et élimination); la toxicité des produits de thanatopraxie; savoir lire une étiquette de danger et connaître les pictogrammes; savoir lire une fiche de données de sécurité; les modes d'action des toxiques (toxicité aiguë et chronique); les principales substances toxiques (les alcools, les volatiles et les risques liés à la manipulation de ces produits).</p> <p>Hygiène et sécurité : notions générales et équipements de protection individuelle; adopter les mesures d'hygiène et de sécurité indispensable; connaître les bonnes pratiques; accidents du travail et maladies professionnelles; connaître les techniques de nettoyage et de bio nettoyage du matériel; la conduite à tenir en cas d'accidents d'exposition au sang.</p> <p>Les démarches de prévention et de précaution : les démarches générales de prévention, l'hygiène sur le lieu de travail; les protections collectives et individuelles; les pictogrammes de sécurité et étiquettes.</p> <p>Les outils de prévention ; le médecin du travail; le CSE; le document unique; l'organisation des secours.</p> <p>II. – Les précautions particulières liées à la pratique des soins de conservation dans les différents lieux dédiés: au domicile du défunt, en chambre funéraire et en chambre mortuaire: Objectif: connaître les précautions particulières à respecter en fonction du lieu dans lequel se déroule le soin de conservation.</p> <p>III. – Responsabilité: Objectif: connaître le cadre réglementaire de la sécurité au travail, comprendre les différents types de responsabilité et l'organisation du système judiciaire français.</p> <p>La notion de responsabilité (organisation judiciaire de la France, responsabilité civile, administrative et pénale, responsabilité individuelle et en entreprise) le cadre réglementaire de la responsabilité; les droits et devoirs qui s'attachent aux salariés et aux chefs d'entreprise en matière de sécurité au travail.</p> <p>IV. – La gestion des déchets issus de l'activité des thanatopracteurs</p> <p>1. Les DASRI Objectif: connaître la réglementation applicable aux DASRI et à leur élimination, les différents types de déchets.</p> <p>La gestion des déchets et des dispositifs intracorporels: définition des DASRI; le cadre réglementaire applicable; les différents conditionnements; le stockage (lieu et type); le transport (ADR); le suivi et les conditions d'élimination (bordereau CERFA, facturation, archivage).</p> <p>2. Les autres déchets issus des soins de conservation Objectif: connaître les modalités de traitement des différents déchets issus d'un soin de conservation.</p>	<p>2 Heures</p> <p>2 Heures</p> <p>4 Heures</p> <p>4 Heures</p> <p>1 Heure</p> <p>4 Heures</p> <p>3 Heures</p> <p>1 Heure</p> <p>6 Heures</p> <p>3 Heures</p> <p>Total 30 Heures</p>

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Ergonomie et manutention	<p><i>Objectif: intégrer les principes de base en ergonomie; utiliser des méthodes de manutention appropriées.</i></p> <p>Anatomie et physiologie en lien avec l'ergonomie: compréhension de la mécanique articulaire du rachis; appareil locomoteur et mouvements.</p> <p>Les risques physiques liés à la manutention: les troubles musculo-squelettiques.</p> <p>La prévention des accidents dorso-lombaire, des troubles musculo-squelettiques et les bonnes pratiques.</p>	4 Heures 3 Heures 3 Heures Total 10 Heures
Histologie, anatomie, physiologie	<p><i>Objectif: acquérir des notions d'anatomie, de physiologie et d'histologie utiles et cohérentes avec la profession de thanatopracteur.</i></p> <p>Le système neuromusculaire et squelettique: acquérir des notions sur l'anatomie et la physiologie de l'appareil locomoteur;</p> <p>Le système neuro-cérébral: acquérir des notions sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux; connaître la vascularisation cérébrale.</p> <p>Le système cardio-circulatoire: connaître le fonctionnement de la circulation sanguine et les différents vaisseaux impliqués.</p> <p>Les organes des sens: anatomie et physiologie de la peau et des muqueuses, de l'oeil et de l'oreille.</p> <p>Le système digestif, le système respiratoire et le système urinaire: acquérir des notions anatomiques des différents organes et du fonctionnement des appareils.</p> <p>Histologie: la cellule; les tissus épithéliaux et conjonctifs; processus inflammatoires, tumoraux et dysplasiques.</p>	3 Heures 3 Heures 10 Heures 1 Heure 6 Heures 2 Heures Total 25 Heures
Eléments de gestion des entreprises.	<p><i>Objectif: comprendre et connaître les principes qui s'attachent à la gestion et la comptabilité des entreprises, avoir des notions de droit social et de droit du travail.</i></p> <p>Initiation au droit social : principales obligations réglementaires et légales des entreprises.</p> <p>Le contrat de travail et son exécution : les différents types de contrat de travail; la conclusion du contrat de travail; le contenu du contrat de travail; son exécution et sa rupture.</p> <p>Comptabilité : le compte de résultat; le bilan; le plan comptable général; la gestion (analyse de l'exploitation, analyse financière, comptabilité analytique); les travaux de fin d'exercice (amortissement, provisions, affectation du résultat).</p>	Total 10 Heures
Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique.	<p><i>Objectif: Comprendre le processus de deuil; savoir s'adapter aux différentes pratiques professionnelles présentes en France; comprendre les enjeux juridiques et éthiques autour de la personne décédée; savoir s'exprimer et échanger avec la famille ou les proches du défunt; être capable d'apporter une information éclairée.</i></p> <p>Éthique de la mort : histoire et psychosociologie de la mort.</p> <p>La mort dans le monde contemporain : le processus de deuil; les rituels présents en France. Le statut juridique de la personne décédée : la protection du cadavre; la protection de l'image du défunt.</p> <p>Les principes déontologiques:</p> <ul style="list-style-type: none">- Le secret professionnel: le cadre légal et réglementaire, le contenu et la portée du secret, le secret dû au défunt;- Le respect du défunt;- Relation et communication avec la famille et les proches du défunt.	Total 15 Heures TOTAL 190 HEURES

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA FORMATION THÉORIQUE

Les tests d'admissibilité à la formation de thanatopracteur **sont gratuits**, ils auront lieu selon un calendrier précis.

Pour procéder à votre inscription, consultez les modalités suivantes :

1) Contacter un Thanatopracteur et si vous avez des difficultés pour assister à une journée de soins de conservation, contacter ACCENT FORMATION

2) Joindre : C.V avec Photo

Lettre de motivation

Réponses manuscrites et sur papier libre aux questions suivantes :

Question n°1 : A votre avis, quelles sont les qualités indispensables pour le métier de thanatopracteur ?

Question n°2 : Définir : le deuil, la mort, la douleur, l'euthanasie et la déontologie.

Question n°3 : De quelles informations disposez-vous au sujet de la thanatopraxie ?

Question n°4 : Dessinez et expliquez la circulation sanguine (pas de dessin photocopié SVP).

Le retour du dossier s'effectue **par mail** ou **à l'adresse suivante :**

ACCENT FORMATION
1 avenue Charles de Gaulle
84130 LE PONTET

3) Prendre rendez-vous avec le Centre de formation pour accéder aux tests et entretiens pour l'entrée en formation.

Les admissions ou refus de formation sont communiqués sous 10 jours après analyse de la candidature par notre comité pédagogique.

Si votre réponse est positive, il vous sera demandé (entre autres) :

- L'extrait de casier judiciaire N°3 de moins de 3 mois est demandé dès que l'inscription est validée
- Un acompte de 1997 euros sera à verser avec le dossier à l'ordre d'ACCENT FORMATION, le règlement est encaissé un mois avant l'entrée en formation sauf si prise en charge par un organisme ou attestation,
- Un certificat d'aptitude à la formation de thanatopracteur doit être fourni et signé du médecin,
- Le dossier administratif complet (cf. liste dans votre Attestation d'admission) renvoyé dans les délais.

Nous proposons à l'ensemble des candidates et candidats demandeurs, la possibilité de participer à quelques journées de présence en immersion dans notre centre de formation.

Ces journées peuvent être organisées, de la manière suivante :

Une journée de cours, de rencontres et d'échanges en salle,

Une journée de soins de conservation en entreprise locale,

Et la demi-journée d'entretien et sélection des candidates et candidats.

Nos formations font l'objet d'une prise en charge (si candidat éligible) par les organismes suivants : FONGECIF - ANFH - C. REGIONAL - MISSION LOCALE - OPCALIA - OPCIB - OPCO - autres : AGEFIPH - AFPA, etc.

Nous vous aidons dans vos démarches de recherches de financements, complétons vos dossiers de prises en charge, et pouvons vous proposer un échéancier de règlements du coût de la formation.

Ces dossiers sont montés conjointement par ACCENT FORMATION et le candidat sélectionné.

Pour le confort des candidats, des hébergements ont été sélectionnés par ACCENT FORMATION, reportez-vous sur notre site internet, Onglet « Hébergements à proximité » pour réserver votre hébergement. En fonction de la spécificité du métier de thanatopracteur qui demande rigueur, disponibilité, bonne résistance physique et mentale, seuls sont retenus les candidats (âge minimum requis est fixé à 18 ans) qui sont sélectionnés.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle - 84130 LE PONTET - RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 -

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net - Code APE. 8559A - Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA FORMATION PRATIQUE

Les matières et durées minimales de l'enseignement pratique de la formation de thanatopracteur sont définies comme suit :

Partie Théorique	Partie Pratique
MATIÈRES	NOMBRE / Durée minimale
Soins de conservation complets	75 minimum sur une durée de 6 mois minimum

Chaque candidat réalisera sa formation pratique auprès d'un maître de stage sélectionné, de régions géographiques diverses, avec des compétences propres à la formation pratique des nouveaux candidats. Vous n'aurez donc aucune recherche à effectuer pour votre formation pratique puisque, en fonction du module choisi, ACCENT FORMATION prend en charge ce module complet sans aucun frais supplémentaire. Les dates de démarrage sont fixées en fonction de la date de l'arrêté fixant le nom des candidats reçus aux épreuves théoriques.

Concernant la mise en place de votre évaluation pratique de la thanatopraxie la démarche est la suivante : à la fin de votre formation, il appartient à votre maître de stage de transmettre au centre de formation une attestation confirmant que vous avez bien effectué le minimum de 75 soins obligatoires et que vous êtes prêts (es) à présenter votre évaluation pratique.

Dès réception de cette attestation, nous procéderons à votre inscription auprès du CNT (Comité National de Thanatopraxie) responsable de la mise en place des évaluations pratiques des candidats thanatopracteurs.

L'évaluation pratique se fera sur le site de formation pratique du candidat, dans un lieu qu'il connaît et en présence de son maître de stage ou s'il en a 2, auprès duquel il aura effectué le plus grand nombre de soins, et en présence de 2 évaluateurs désignés par le CNT.

IMPORTANT : Un candidat ayant obtenu une note inférieure à 200 points à l'évaluation de la formation pratique est autorisé à repasser l'évaluation de la formation pratique une seconde fois. « Il ne peut cependant repasser l'évaluation de la formation pratique qu'après avoir réalisé à nouveau 20 soins de conservation. « Il conserve le bénéfice de la réussite aux épreuves théoriques durant vingt-quatre mois à compter de la publication des résultats aux épreuves théoriques ».

A retenir : Réalisation des cas pratiques-soins de conservation :

Avant d'envisager de suivre la formation : une bonne condition physique ainsi qu'un bon équilibre psychologique sont indispensables.

L'activité professionnelle du thanatopracteur consiste à : la préparation du matériel et du défunt, la réalisation d'un soin de conservation et d'hygiène ; une présentation soignée du défunt (cosmétique habillage et environnement soignés) ainsi que la gestion de l'élimination des liquides physiologiques.

EXAMEN NATIONAL THÉORIQUE

ACCENT FORMATION informe les candidats des démarches à effectuer en vue de l'inscription à l'examen national de thanatopraxie auprès du ministère de la santé dans les conditions énumérées ci-dessous :

- Respect par le candidat du calendrier et des présences en cours.
- Feuille d'émargements signés.
- Questionnaires et contrôles continus sous forme de QCM (Questions à Choix Multiples ou QRC (Questions à Réponse Courte)
- Attestations de fin d'études remises
- Règlement intégral des frais de formation
- Respect de la convention de formation signée à l'entrée en formation entre l'école et le candidat.

L'inscription à l'examen national de thanatopraxie est personnelle est individuelle.

Il est de la responsabilité de chaque candidat de se tenir informé des dates d'examen ainsi que des procédures d'inscription.

ACCENT FORMATION met à disposition des candidats en formation, les moyens humain et technique pour procéder à l'inscription à distance à cet examen national.

Les inscriptions étant personnelles et individuelles, ACCENT FORMATION n'aura pas la possibilité de transmettre les notes éventuelles de chaque candidat.

Les matières constituant les épreuves théoriques de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur sont les suivantes :

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net - Code APE. 8559A - Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

MATIÈRES	NOMBRE DE POINTS
Thanatopraxie	65
Règlementation Funéraire	25
Gestion des Entreprises	10
Sciences Humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique	15
Hygiène Sécurité sanitaire et Responsabilité	30
Ergonomie et Manutention	5
Médecine Légale	20
Anatomie et Physiologie élémentaire	30
TOTAL DES MATIÈRES	200 Points

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Supports pédagogiques et techniques : Support de cours ACCENT FORMATION remis par l'ensemble des intervenants, contrôles de connaissances en salle chaque semaine faisant l'objet d'une notation individuelle et d'une correction soit individuelle soit en salle de cours. Entraînement sous forme d'études de cas et de QCM et QCR

- Accès libre au training du samedi matin organisé par les intervenants
- Cours du soir organisé par M. PAILLARD thanatopracteur et membre évaluateur du CNT
- Cours de soutien organisé par M. PAILLARD thanatopracteur et membre évaluateur du CNT et le Docteur Luc PRUNIÈRES
- Cours universitaires des professeurs PIERCECCHI – BARTOLI – PELISSIER sont ré étudiés en salle avec un ostéopathe diplômé (M. A. SISILIA et le DR BALAZ.P) pour parfaire les connaissances en ostéologie myologie et physiologie et Toxicologie
- ACCENT FORMATION dispose d'une grande salle de cour équipée d'écrans multimedia Les candidats participent aux Ateliers de dissections et recherches diverses vasculaires.
- Un accès aux salles de cérémonies, crématorium, est autorisé par M. ASCIONE son directeur permettant aux candidats de s'immerger avec les familles et le personnel funéraire
- Les supports de cours et contrôles de connaissances régulières sont validés par les intervenants

Les équipements divers : squelettes, écorchés, Modèles anatomique, Mannequin spécial Thanatopracteur.

Pour la documentation nous disposons d'un large choix d'ouvrages, encyclopédies, planches anatomiques, livres de médecine, biologie, rites, psychologies, hygiène ; thanatopraxie, accessibles pour tous.

Dans le cadre du suivi de la qualité de la mission et à l'issue de la formation, chaque candidat peut contacter AFNOR Certification et déposer un avis sur sa formation sur : Afnor pro contact.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Conformément à l'arrêté du 18 mai 2010, ACCENT FORMATION est reconnu par le MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES comme organisme formateur en thanatopraxie.

Forts de nos 25 années d'expériences au service de la formation des thanatopracteurs et dépositaire des enseignements du CEPENT créée en 1997, ACCENT FORMATION respecte scrupuleusement son cahier des charges et propose un enseignement de qualité, un enseignement complet, et une méthodologie originale : l'intégralité des cours universitaires de médecine sont « doublés » par des cours complémentaires en anatomie, histologie et bactériologie et les cours de thanatopraxie sont également « doublés ».

Nous travaillons également sur la thanatologie, les QCM et les QCR des matières médicales, les études de cas et vous proposons des travaux de recherches en historique de la thanatopraxie, des études rituelles et des documentaires sur les recherches scientifiques des causes de la mort.

Ceci permettant aux candidats d'atteindre un niveau de connaissances prépondérant pour la réussite de l'examen national qui est, depuis 2010 organisé par le Ministère de la santé sous forme de concours, ou les candidats reçus sont classés en « rang utile ». Notre programme de formation théorique est conforme aux exigences du décret afin de satisfaire chacun et de permettre la réussite aux épreuves : nous proposons plus de 420 heures de formation en Centre, des révisions, et des mises en situation pratique durant la théorie.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

En cas d'échec à l'examen national théorique le candidat est admis à suivre le module d'automne uniquement en distanciel, sous conditions (CF. page 16 -M-), sans aucun frais de formation hormis les différents frais d'inscription et d'administration de 360.00 € qui seront à la charge du candidat.

Suivant le module de formation choisi, la formation pratique est organisée conformément au décret 2010-16 du 18/05/2010 SANS AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE à l'issue de la réussite à l'Examen Théorique.

Calendrier de Formation Théorique SEPTEMBRE 2026

DU 14/09/2026 AU 04/12/2026

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1		1	Théorie 7H	1	TOUSSAINT	1	Théorie 7H
2		2	Théorie 7H	2	Théorie 7H	2	Théorie 7H
3		3		3	Théorie 7H	3	Théorie 7H
4		4		4	Théorie 7H	4	Théorie 7H
5		5	Théorie 7H	5	Théorie 7H	5	
6		6	Théorie 7H	6	Théorie 7H	6	
7		7	Théorie 7H	7		7	
8		8	Théorie 7H	8		8	
9		9	Théorie 7H	9	Théorie 7H	9	
10		10		10	Théorie 7H	10	
11		11		11	Théorie 7H ARMISTICE	11	
12		12	Théorie 7H	12	Théorie 7H	12	
13		13	Théorie 7H	13	Théorie 7H	13	
14	Théorie 7H	14	Théorie 7H	14		14	
15	Théorie 7H	15	Théorie 7H	15		15	
16	Théorie 7H	16	Théorie 7H	16	Théorie 7H	16	
17	Théorie 7H	17		17	Théorie 7H	17	
18	Théorie 7H	18		18	Théorie 7H	18	
19		19	Théorie 7H	19	Théorie 7H	19	
20		20	Théorie 7H	20	Théorie 7H	20	
21	Théorie 7H	21	Théorie 7H	21		21	
22	Théorie 7H	22	Théorie 7H	22		22	
23	Théorie 7H	23	Théorie 7H	23	Théorie 7H	23	
24	Théorie 7H	24		24	Théorie 7H	24	
25	Théorie 7H	25		25	Théorie 7H	25	NOËL
26		26	Théorie 7H	26	Théorie 7H	26	
27		27	Théorie 7H	27	Théorie 7H	27	
28	Théorie 7H	28	Théorie 7H	28		28	
29	Théorie 7H	29	Théorie 7H	29		29	
30	Théorie 7H	30	Théorie 7H	30	Théorie 7H	30	
		31				31	
91 Heures		154 Heures		147 Heures		28 Heures	

420 Heures soit 12 semaines environ en Présentiel ou en Distanciel

Du 14 Septembre 2026 au 04 décembre 2026

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net - Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Le retour du présent devis permettra de confirmer de manière officielle l'inscription du candidat

DEVIS DE FORMATION AU DIPLOME THANATOPRAXIE

BENEFICIAIRE	Les devis nominatifs seront adressés qu'après sélection des candidats conformément aux modalités figurant en page 8 de la présente brochure.	
INTITULE DE LA FORMATION	Formation au diplôme de THANATOPRAXIE Conformément au Décret 2010-516 du 18 mai 2010	
Type de formation	Distanciel	Présentiel
FORMACODE : 42059	CODE ROME : K2603	Code CPF : 330411 Code RNCP : 38541
DATE DE FORMATION	DEBUT LE : 14/09/2026	FIN LE : 04/12/2026
LIEU DE FORMATION	ACCENT FORMATION 31 Place Jean Jaurès 84310 MORIÈRES LES AVIGNON	

PROGRAMME DE FORMATION	Formation prévue	Révisions théoriques	Formation Pratique, s'il y a lieu	Formation facturée	Coût Horaire	Coût TOTAL
Thanatopraxie étude Théorique Selon programme fourni.						
Module THEORIE	420 h	35h OFFERTES	NON COMPRISE	420 h	11.90 €	4997.00 €
Module THEORIE + PRATIQUE	420 h	35h OFFERTES	INCLUDE*	420 H	19.05 €	7997.00 €
Frais de certifications compris						

*Si réussite à l'examen théorique

Centre de formation non-assujetti à la T.V.A

A MORIÈRES LES AVIGNON :
CACHET ET SIGNATURE

SIGNATURE DU STAGIAIRE
de l'Organisme Financier ou de l'organisme formateur
Pour Acceptation



Date limite de validité du présent devis : Nous contacter

***NB : l'ensemble des modalités, dates, durée et coût de la formation peuvent être modifiés en fonction de l'actualité nationale et du nombre de participants, les dates définitives de formation vous seront confirmées 30 jours avant le début du stage.**

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Détail des différents modules de formation en Thanatopraxie

De manière à fournir à chaque candidat les informations nécessaires pour présenter l'examen national de thanatopraxie dans les meilleures conditions de réussite, ACCENT FORMATION met à votre disposition 2 possibilités de vous former selon vos disponibilités, votre entourage, vos connaissances personnelles ou professionnelles, etc. Ces possibilités de vous former sont présentées sous 2 formules principales à savoir : Formation en présentiel ou Formation en distanciel quelque soit le module choisi

		Théorie Unique	Complet Théorie + Suivi Administratif Pratique
A	Type de Formation	Présentiel ou Distanciel	Présentiel ou Distanciel
B	Assistance au montage des dossiers	Gratuit	Gratuit
C	Frais d'Inscription Examen théorique	Gratuit	Gratuit
D	Heures Formation Théorique	420 h	420 h
E	Training / Soutien	Compris	Compris
F	Travaux Pratiques	21 h En présence	21 h En présence
G	Accès THANATOCAMPUS®	Ouvert & Gratuit jusqu'au résultat de l'examen national 1 ^{ère} présentation	Ouvert & Gratuit jusqu'au résultat de l'examen national 2 ^{ème} présentation
H	WEBINAIRE	Compris	Compris
I	Révisions avant Examen	35 h offertes	35 h offertes Pendant la durée de validité de l'attestation (5ans)
J	Suivi administratif période Pratique	Non compris	Gestion réservation et suivi Administratif
K	Frais Inscription au C.N.T. (Evaluation pratique)	Règlement à l'attention du C.N.T. À Prévoir	Prise en charge par ACCENT FORMATION
L	Accès 2^{ème} Formation Théorique	Non compris	Offerte sous conditions (cf page 16, point L)
M	Formation Pratique	Non compris	Formation non facturée Prise en charge par ACCENT FORMATION

Heures Réalisées (Au Minimum)	420 H	420 H
Montant de la Formation	4997.00 €	7997.00 €
Pour info : les candidat(e)s de la session du Printemps pourront suivre la formation d'Automne de la même année gratuitement en Distanciel uniquement.		

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net - Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

A	Type de Formation
----------	--------------------------

1) La Formation en présentiel est généralement, celle favorisée par les centres de formation car elle permet un meilleur échange verbal et visuel des éléments de la formation comme, par exemple, le contact et les échanges avec les intervenants et les autres candidats, les partages vidéos ou photos, les supports de cours, les explications ou démonstrations personnelles des intervenants mais aussi, la possibilité de pouvoir se centrer ou focaliser ses attentions, pendant quelques semaines, uniquement sur ses propres objectifs de formation professionnelle.

2) La Formation à distance ou en ligne est adaptée aux candidates et candidats désireux de poursuivre leurs formations professionnelles en conservant la qualité « ACCENT FORMATION » sans s'absenter de chez eux, de leur région, et de leurs responsabilités professionnelles ou familiales.

Vous apprenez depuis chez vous en participant à des cours dynamiques et interactifs. L'avantage de cette solution réside dans l'interaction qui permet à des personnes situées à différents endroits de suivre une classe avec un vrai enseignant.

Pendant toute la durée de la formation le déroulement est le suivant :

- A partir de 9h, le cours est dispensé en direct pour les candidats présents en salle et, il est retransmis en direct par visio-conférence.
Les supports de cours de la journée sont déposés sur votre espace personnel THANATOCAMPUS vous permettant ainsi de le visionner, de noter, de l'imprimer dans certains cas et de participer en posant vos questions soit en direct, soit par « Chat » avec l'intervenant.
- Les contrôles de connaissance sous forme de schémas, textes à trous, séries de QCM, QCR ou autre, sont déposés sur votre espace personnel du THANATOCAMPUS.

B	Assistance administrative au montage des dossiers
----------	--

Nous bénéficions d'une inscription au DATADOCK, et d'une Norme AFNOR QUALIOPi conformité en formation professionnelle. La formation en THANATOPRAXIE est enregistrée au RNCP sous le N° 38541. Pour ces raisons, nos formations font donc l'objet d'une prise en charge (si candidat éligible) par les organismes tel que : FRANCE TRAVAIL (ex. POLE EMPLOI), OPCO, FONGECIF, ANFH, Conseil REGIONAL, MISSION LOCALE et autres.

En cas de besoin, chaque candidat peut utiliser son compte CPF personnel pour tout ou partie du financement de sa formation.

Nous vous aidons dans vos démarches de recherches de financements, complétons vos dossiers de prises en charge, et en cas d'autofinancement de la formation, nous pouvons vous proposer un échéancier de règlements du coût de la formation.

Ces dossiers sont montés conjointement par ACCENT FORMATION et le candidat sélectionné.

C	Frais d'Inscription
----------	----------------------------

Aucun frais d'inscription ou administratif n'est demandé pour la formation théorique.

Nous recevons nos candidats individuellement et sur rendez-vous et après avoir respecté les modalités de sélection des candidats

1) Contactez un Thanatopracteur pour assister à une journée de soins de conservation
(si vous avez des difficultés, contactez ACCENT FORMATION)

2) Joindre : C.V avec Photo et Lettre de motivation

3) Réponses manuscrites et sur papier libre aux questions suivantes :

- Question n°1 : A votre avis, quelles sont les qualités indispensables pour pratiquer la profession de thanatopracteur ?
- Question n°2 : Définir : le deuil, la mort, la douleur, l'euthanasie et la déontologie.
- Question n°3 : De quelles informations disposez-vous au sujet de la thanatopraxie ?
- Question n°4 : Dessinez et expliquez la circulation sanguine (pas de dessin photocopié)

Le retour du dossier s'effectue par courrier ou par mail à l'adresse du siège du centre de formation ACCENT FORMATION

4) Prendre rendez-vous avec le centre de formation pour accéder aux tests et entretiens pour l'entrée en formation.

Aucun frais d'inscription ou administratif n'est demandé pour la formation théorique.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

D	Heures de Formation Théorique
----------	--------------------------------------

Nos formations en Thanatopraxie sont conformes au Décret no 2010-516 du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur imposant un **minimum** de 190h de formation théorique.

E	Training / Soutien
----------	---------------------------

Les heures complémentaires de Training permettent aux candidats en Présentiel de travailler sur les 10 dernières années d'anales des Examens Nationaux en collaboration directe avec un intervenant. Ces heures de training sont positionnées en soirée ou le samedi en fonction des disponibilités de l'intervenant et des besoins des candidats.

Les heures complémentaires de soutien sont effectuées par l'intervenant spécialisé dans la matière, en soirée, à la demande des candidats ou, après analyse par la direction d'ACCENT FORMATION des performances du groupe ou de certains candidats.

Les séances de training ou de soutien permettent une meilleure compréhension des matières dispensées.

F	T.P. en Centre
----------	-----------------------

Les TP (Travaux Pratiques) sont réalisés en collaboration avec un thanatopracteur qui effectuera un certain nombre d'opérations ou de manipulations telles que :

- Soins de conservation sur un mannequin (créé spécialement pour la simulation)
- Technique de manipulation des corps (ergonomie)
- Protocole d'habillage des défunts, Nœud de cravate
- Cosmétologie, maquillage, Coiffure
- Sutures, moulage, mise en place et entretien du matériel
- Vérification de documents obligatoires à la mise en œuvre du soin de conservation
- Gestion des EPI (Equipement de Protection Individuelle)
- Gestion des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

G	Accès THANATOCAMPUS®
----------	-----------------------------

THANATOCAMPUS est une marque déposée à l'INPI.

C'est un outil d'aide complémentaire à la formation théorique des candidats thanatopracteurs, exclusivement réservé aux candidats ou candidates d'ACCENT FORMATION.

Les cours et les exercices sont régulièrement mis à jour par les intervenants en fonction de l'actualité pédagogique. Cet outil permet à chaque candidat ou candidate de suivre ou de compléter sa formation et d'évaluer ses connaissances au travers de QCM (Questions à Choix Multiples) et QCR (Questions à Réponse Courte), de textes à trous, de croquis, de schémas à légender, de textes à lecture libres, bref... tous les exercices permettant de parfaire ses connaissances théoriques.

Construit par niveau de difficulté, THANATOCAMPUS pourra vous permettre par exemple, de vous comparer à d'autres candidats sur un exercice donné mais surtout, de progresser individuellement vers une meilleure connaissance des matières imposées.

Cet accès privé par « Login et Mot de passe » vous permettra aussi de contacter, par mail, chaque intervenant, en cas de difficulté, de suivre le calendrier de formation, d'être informé en temps réel de toute modification sur le programme etc.

H	WEBINAIRE
----------	------------------

Un webinaire a pour objectif un travail collaboratif ou un travail d'enseignement à distance. Il regroupe en général de la visioconférence ou un diaporama.

Ce moyen de communication supplémentaire permettra aux intervenants en cas de nécessiter de compléter leurs formations ou supports de cours par des exemples ou des explications en visuels et téléchargeables.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

I	Révisions avant Examen
----------	-------------------------------

La période de révision est définie dès la parution de la date de l'examen national. Cette période est fixée au plus près de la date de l'examen permettant ainsi d'éviter les éventuelles pertes d'information.

Toutes les matières sont revues, expliquées, détaillées sur une période de 35h à 70h avec plusieurs intervenants permettant ainsi, pour chaque candidat, de définir lui-même ses besoins en fonction du planning de révision.

J	Suivi administratif période Pratique
----------	---

Conformes au Décret n°2010-516 du 18 mai 2010, la formation pratique consiste en la réalisation de 75 soins de conservation minimum sur 6 mois

En fonction du module de formation choisi, ACCENT FORMATION prend en charge pendant toute la durée de validité de l'attestation de fin de formation théorique les différentes démarches administratives, la réservation des maîtres de stage ou des entreprises d'accueil, l'établissement des documents nécessaires au bon fonctionnement et à la couverture sanitaire et sociale des candidats en fonction de la réglementation en vigueur, les inscriptions, le suivi et pointage mensuel durant toute la période de couverture de ladite attestation de fin de formation (pendant 5 années consécutives).

K	Frais Inscription au C.N.T. (Evaluation pratique)
----------	--

Depuis 2010, réunis sous système associatif, le C.N.T. (Comité National de Thanatopraxie) est en charge des suivis et évaluations pratiques des candidats comme défini par Arrêté du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur.

Le Comité national d'évaluation de la formation pratique mentionné à l'article D. 2223-123 du code général des collectivités territoriales est chargé :

- D'établir une grille d'évaluation des stagiaires ;
- De rechercher, sélectionner et former les évaluateurs ;
- D'organiser matériellement les évaluations dans les lieux de stage ;
- De faire évaluer, dans les entreprises où s'effectue le stage pratique, l'acquisition des compétences pratiques de l'élève thanatopracteur.

Les frais d'inscription sont revus chaque année par la présidence du CNT et peuvent être pris en charge par ACCENT FORMATION, **en fonction du module de formation choisi**.

L	Accès 2^{ème} Formation Théorique
----------	--

Depuis 1994, ACCENT FORMATION propose à ses candidats de pouvoir assister à une deuxième formation gratuitement, uniquement **en Distanciel** et sur la session d'Automne.

Partant du principe que l'examen national théorique est organisé sous forme de concours avec un nombre de places retenues dont le nombre est variable selon les années, ACCENT FORMATION, **en fonction du module de formation choisi**, continue de proposer et d'offrir une deuxième formation en fonction de l'implication, de l'état d'esprit et du travail fourni.

M	Formation Pratique
----------	---------------------------

Conformes au Décret n°2010-516 du 18 mai 2010, la formation pratique consiste en la réalisation de 75 soins de conservation minimum sur 6 mois minimum en fonction de l'évolution du candidat, auprès d'un maître de stage.

Les entreprises d'accueil et Maître de stage sont des formateurs sélectionnés, de régions géographiques nationales diverses, avec des compétences propres à la formation pratique des nouveaux candidats en thanatopraxie.

En fonction du projet professionnel, les entreprises d'accueil ou Maître de stage peuvent être présentés par le candidat lui-même.

En fonction du module choisi, cette formation ne fera l'objet d'aucune facturation au candidat. ACCENT FORMATION prend en charge les frais de formation pratique. Les dates de démarrage sont fonctions de la date de l'arrêté fixant le nom des candidats reçus aux épreuves théoriques.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

FORMATION PRATIQUE 2027

Cycle 2 : Partie PRATIQUE

MODULE APRÈS OBTENTION DE L'EXAMEN NATIONAL THÉORIQUE 2027

La formation pratique est organisée conformément au décret 2010-516 du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur et Arrêté du 28 Décembre 2023 (*Article 2 : La formation pratique aux soins de conservation est délivrée par des thanatopracteurs diplômés dans les conditions définies à l'article L.2223-23 du code général des collectivités territoriales et suivant les modalités définies au 2° de l'annexe 1 du présent arrêté. La formation pratique aux soins de conservation doit avoir été suivie par les candidats au diplôme national de thanatopracteur sur une période de 6 mois minimum et consécutifs.*)

La formation pratique sera réalisée en non continue pour une durée de 50 heures par mois sur une période de 6 mois soit 300 heures de formation pratique.

A l'issue des 75 soins de conservation minimums obligatoires et, à la demande du maître de stage, le CNT organise le déplacement de deux évaluateurs sur le lieu de formation en présence et sous la responsabilité du maître de stage. Chaque candidat a droit à une deuxième évaluation pratique en cas d'échec à la première évaluation. Cette deuxième évaluation devra être réalisée l'année suivante et après avoir réalisé 20 soins de conservation supplémentaires.

Les documents d'évaluations sont transmis au jury national de thanatopraxie pour validation définitive et parution officielle conformément à l'arrêté du 18 mai 2010.

La validation définitive des résultats est officialisée qu'après le passage de l'ensemble des candidats retenus aux évaluations pratiques.

A retenir :

Réalisation des cas pratiques- soins de conservation :

Avant d'envisager de suivre la formation : une bonne condition physique ainsi qu'un bon équilibre psychologique est indispensable.

L'activité professionnelle du thanatopracteur consiste à la préparation du matériel et du défunt, la réalisation d'un soin de conservation et d'hygiène, une présentation soignée du défunt (cosmétique habillage et environnement soignés) ainsi que la gestion de l'élimination des liquides physiologiques.

Les documents relatifs aux évaluations sont disponibles en téléchargement sur le site officiel du CNT (www.cnt-france.net)

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION PRATIQUE EN THANATOPRAXIE 2027

PROGRAMME DE FORMATION POUR PRESENTER UN SOIN TYPE A L'EVALUATION PRATIQUE

Présentation du candidat- Préparation du corps- Toilette et désinfection- Analyse préalable

Mise en place du matériel- Incision et recherche vasculaire- Injection et drainage sanguin

Drainage des cavités- Obturations et Sutures - Traitement des cavités - Présentation du corps - Fin du soin

Rappel la thanatopraxie moderne : Terme et aboutissement

- Aspect hygiénique
- Aspect psychologiques (en tant que « travail » aidant au deuil)
- Devenir de la thanatopraxie actuelle
- Protocole d'une opération normalisée.

Lieux d'interventions : en domicile (D) / local technique adapté (LTA)

Présentation et attitude générale du candidat.

Le candidat utilise des EPI adaptés et justifie de leur utilité.

Le candidat identifie et prend contact avec la personne qui va lui confier le corps du défunt.

Le candidat identifie les locaux, les équipements existants et prend connaissance du règlement intérieur.

Le candidat vérifie l'identité du défunt.

Le candidat vérifie que la déclaration préalable au soin a bien été établie.

RAPPEL Les préalables

Légalité (formalités) / recherche de stimulateur cardiaque.

Précocité d'acte - Age- sexe – Corpulence – Sanité – Intégrité - Rigor, Livor, Algor.

Domicile ou LTA - Signes particuliers/ environnement psychologique - Temps de conservation type d'opération - Conditions de conservation – Divers, pose d'échantillon légal - Déchets.

En résumé : Vérification de la demande écrite des familles et des formalités administratives vérification de présence ou non de stimulateur cardiaque.

Habillage du praticien.

Préparation de l'instrumentation :

Préparation du matériel des instrumentations des produits et des accessoires.

Préparation et installation du matériel d'aspiration

Préparation et installation du matériel d'injection et des fluides.

Le matériel : instrumentation – produits – matériel - accessoires.

Après habillage du thanatopracteur - Disposition de la trousse à instruments

Disposition de la fonction d'aspiration - Disposition de la fonction d'injection

Matériel et instruments à proximité et prêt à l'emploi - Le candidat procède à une désinfection générale.

Le candidat mobilise les articulations, remédie à la rigidité cadavérique et déshabille le corps.

Le candidat identifie et retire les vêtements et protections et les conditionne de façon adaptée.

Le candidat identifie et retire de façon adaptée les prothèses, les poches, les sondes et les pansements.

Le candidat identifie la présence éventuelle de bijoux, il les retire ou les enregistre de façon adaptée.

Le candidat utilise des produits de lavage et des instruments appropriés.

Le candidat nettoie et désinfecte les lèvres, la bouche, les yeux, les mains et les ongles.

Le candidat nettoie et met en place les éventuelles prothèses dentaires, les couvre-œil.

NB les couvre-œil peuvent être positionné à la fin du soin

Le candidat met en forme la bouche, pré-ligature, et positionne les traits du visage.

Le candidat procède à la couverture de la région génitale.

Le candidat identifie correctement l'état du corps (intégrité, corpulence, colorations). Il adapte son intervention de façon appropriée.

Le candidat identifie les lividités cadavériques.

Le candidat identifie cyanose, déshydratation, gonflement.

Le candidat est capable de présenter un matériel propre et en bon état de fonctionnement. Il conditionne de façon appropriée les PCT. (Piquants, Coupants, Tranchants).

Le candidat prépare de façon appropriée matériel d'injection, de ponction et les équipements de traitement des DASRI et autres déchets.

Le candidat choisit et dose de façon adaptée le fluide artériel agréé. CGCT, article R2213-3

Le candidat purge la tubulure et prépare le flacon d'échantillon réglementaire Il identifie les plaies et lésions et apporte un traitement adapté. Puis mise en forme du visage.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

La recherche artérielle :

Déterminer la voie d'abord artérielle

⇒ Choix des voies d'accès :

- le cou.
- Le creux axillaire.
- Région inguinale.
- Recherche de l'artère radiale.

Pour cela : guides linéaires et guides anatomiques (tracé).

⇒ Appareillage de l'artère en vue de l'injection médiale.

Le candidat explique et justifie son choix d'artère.

Le candidat utilise du matériel adéquat et procède à une incision adaptée.

Le candidat extériorise correctement l'artère.

Le candidat positionne la canule d'injection de façon appropriée et appareille correctement l'artère.

⇒ L'injection artérielle.

- Relever la tête positionner les traits du visage, suture provisoire de la bouche, coiffer poser crème de massage (visage mains avants-bras membres inférieurs) et réhydratante : visage et yeux
- Injection artérielle : ⇒ saturer le corps.

⇒ Drainage préalable ponction de l'estomac avant pendant ou à la fin du soin selon le cas.

- Pose d'échantillon

La ponction cardiaque :

- Effectuer une petite incision au bistouri sous l'apophyse xiphoïde
- Placer tube de ponction dans l'oreillette droite et drainage cardiaque.
- La ponction cardiaque - Terminer l'injection médiale. +/- ponction générale intermédiaire
- Injection distale

La ponction générale

Cavité thoracique - Cavité abdominale - Trachée - Méchage, sutures et ligatures définitives - soins associés

- Sutures méchages des orifices - Ligatures définitives de la bouche

- Injection fluide de cavité dans les cavités thoracique et abdominale.
- Suture de l'orifice d'introduction du tube de ponction
- Soins associés.

Le candidat procède à l'injection de façon appropriée avec une pression et un débit adaptés.

Le candidat procède à une incision préalable à l'introduction du tube de ponction.

Le candidat procède à une ponction préalable si besoin (Gaz, ascite...) Donner le point d'office quand elle n'est pas faite et qu'elle ne se justifie pas.

Le candidat procède à l'introduction du tube de ponction de manière appropriée avec délicatesse et mesure.

L'extrémité du tube de ponction a rejoint la zone adaptée ou,

si la zone n'est pas rejointe et que le fluide injecté s'écoule par le tube de ponction, le candidat a réagi en arrêtant l'injection et a procédé aux injections complémentaires et aux ponctions intermédiaires.

Le candidat estime que la saturation, la diffusion et la distribution du fluide sont optimales.

Le candidat appareille et positionne de façon adaptée la canule pour l'injection locale.

Le candidat procède au retrait de l'appareillage d'injection de façon adaptée.

Le candidat utilise le tube de ponction avec justesse, délicatesse et sécurité.

Le candidat identifie correctement les zones qu'il explore à l'aide du tube de ponction.

Le candidat draine de façon adaptée les cavités thoraciques, abdominales et pelviennes.

Le candidat procède à la désinfection de la pointe du tube de ponction.

Le candidat draine de façon adaptée la trachée.

Le candidat utilise des instruments et matériaux adaptés pour mécher les orifices naturels.

Le candidat mèche de façon adaptée les orifices naturels.

Le candidat nettoie, assèche et comble les incisions de façon adaptée.

Le candidat procède à la suture des incisions avec régularité, discrétion et étanchéité.

Le candidat utilise un fluide agréé de traitement des cavités et en quantité suffisante.

Le candidat procède à l'épandage du fluide de façon adaptée dans l'ensemble des cavités.

Le candidat retire le tube de ponction et l'ensemble de l'appareil de diffusion du fluide cavité, de façon adaptée et sûre.

Le candidat procède de façon adaptée au nettoyage, assèchement et obturation de l'orifice de ponction.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Fin d'un soin

Le candidat procède à l'habillage du corps de façon adaptée avec délicatesse et décence.

Le candidat procède à la fermeture finale de la bouche de façon adaptée.

Le candidat procède à l'application de cosmétiques de façon adaptée.

Le candidat procède de manière adaptée au positionnement des traits du visage et à la coiffure du défunt.

Le candidat nettoie et range les instruments, matériels et locaux de façon appropriée.

Le candidat conditionne les déchets de façon adaptée.

Le candidat confie le défunt à la personne chargée de sa présentation et informe de son départ.

Cas spéciaux et cas particuliers :

- Traitement de longue durée : hors délais légaux
- Traitement sur corps délabrés : polytraumatisés, autopsiés, vérifiés.
- Traitement sur corps corrompus à divers stade avancés de thanatomorphose.
- Restaurations – Réhabilitations physiques.
- Difficultés rencontrées.
- Les locaux – salle de travail – législation – hygiène.
- Vaccinations – protection – risques.
- Hygiène et sécurité.
- Opérations dites de « rattrapages. »

Les différents types de Mort :

1. Mort naturelle.

2. Mort suspecte.

3. Mort violente.

Procédures administratives.

Procédures judiciaires

Autopsies hospitalières, scientifiques : *implication et conséquences pour la thanatopraxie*

Autopsies Médico-légales : *idem*.

Soins majeurs :

Internationaux – obligatoires –

Les soins associés : par exemple présence d'un stimulateur cardiaque

Soins mineurs : la toilette

déshabiller laver assainir

* Tamponner et garnir

* Habiller maquiller - environnement - lit.

Oppositions, restrictions aux soins = toilettes

Elles Peuvent être : Légales, Administratives, Religieuses.

Toilettes sur :

Nouveaux nés, Enfants, Israélites Musulmans.

Toilettes avec Explantation de prothèse

Stimulateur cardiaque.

Évacuation des déchets et des effluents : DASRI EPI

Selon la réglementation en vigueur

Cas spéciaux et cas particuliers : RESTAURATION SUR CORPS POLYTRAUMATISES :

- * Traitement de longue durée : hors délais légaux
- * Traitement sur corps délabrés : polytraumatisés, autopsiés, vérifiés.
- * Traitement sur corps corrompus à divers stade avancés de thanatomorphose.
- * Restaurations – Réhabilitations physiques.
- * Difficultés rencontrées.
- * Les locaux – salle de travail – législation – hygiène.
- * Vaccinations – protection – risques.
- * Hygiène et sécurité.
- * Opérations dites de « rattrapage ».

75 SOINS minimum à réaliser

TOTAL EN HEURES ACCENT FORMATION CAS PRATIQUES

TOTAL 300 HEURES

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Rappel : L'intégralité de ce module de formation pratique est réservé au module complet et n'est pas facturé si cette formation est réalisée en collaboration avec des formateurs reconnus et sélectionnés par ACCENT FORMATION.

CALENDRIER DE FORMATION PRATIQUE 2027 (CYCLE 2) SUR UNE DURÉE MINIMUM DE 6 MOIS

Entre le 1^{er} Avril 2027 et le 30 septembre 2027

AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
1	Cas Pratiques	1	Fête du Travail	1	Cas Pratiques	1	Cas Pratiques	1		1	Cas Pratiques
2	Cas Pratiques	2		2	Cas Pratiques	2	Cas Pratiques	2	Cas Pratiques	2	Cas Pratiques
3		3	Cas Pratiques	3	Cas Pratiques	3		3	Cas Pratiques	3	Cas Pratiques
4		4	Cas Pratiques	4	Cas Pratiques	4		4	Cas Pratiques	4	
5	Cas Pratiques	5	Cas Pratiques	5		5	Cas Pratiques	5	Cas Pratiques	5	
6	Cas Pratiques	6	Ascension	6		6	Cas Pratiques	6	Cas Pratiques	6	Cas Pratiques
7	Cas Pratiques	7	Cas Pratiques	7	Cas Pratiques	7	Cas Pratiques	7		7	Cas Pratiques
8	Cas Pratiques	8	Victoire 1945	8	Cas Pratiques	8	Cas Pratiques	8		8	Cas Pratiques
9	Cas Pratiques	9		9	Cas Pratiques	9	Cas Pratiques	9	Cas Pratiques	9	Cas Pratiques
10		10	Cas Pratiques	10	Cas Pratiques	10		10	Cas Pratiques	10	Cas Pratiques
11		11	Cas Pratiques	11	Cas Pratiques	11		11	Cas Pratiques	11	
12	Cas Pratiques	12	Cas Pratiques	12		12	Cas Pratiques	12	Cas Pratiques	12	
13	Cas Pratiques	13	Cas Pratiques	13		13	Cas Pratiques	13	Cas Pratiques	13	Cas Pratiques
14	Cas Pratiques	14	Cas Pratiques	14	Cas Pratiques	14		14		14	Cas Pratiques
15	Cas Pratiques	15		15	Cas Pratiques	15	Cas Pratiques	15		15	Cas Pratiques
16	Cas Pratiques	16		16	Cas Pratiques	16	Cas Pratiques	16	Cas Pratiques	16	Cas Pratiques
17		17	Pentecôte	17	Cas Pratiques	17		17	Cas Pratiques	17	Cas Pratiques
18		18	Cas Pratiques	18	Cas Pratiques	18		18	Cas Pratiques	18	
19	Cas Pratiques	19	Cas Pratiques	19		19	Cas Pratiques	19	Cas Pratiques	19	
20	Cas Pratiques	20	Cas Pratiques	20		20	Cas Pratiques	20	Cas Pratiques	20	Cas Pratiques
21	Cas Pratiques	21	Cas Pratiques	21	Cas Pratiques	21	Cas Pratiques	21		21	Cas Pratiques
22	Cas Pratiques	22		22	Cas Pratiques	22	Cas Pratiques	22		22	Cas Pratiques
23	Cas Pratiques	23		23	Cas Pratiques	23	Cas Pratiques	23	Cas Pratiques	23	Cas Pratiques
24		24	Cas Pratiques	24	Cas Pratiques	24		24	Cas Pratiques	24	Cas Pratiques
25		25	Cas Pratiques	25	Cas Pratiques	25		25	Cas Pratiques	25	
26	Cas Pratiques	26	Cas Pratiques	26		26	Cas Pratiques	26	Cas Pratiques	26	
27	Cas Pratiques	27	Cas Pratiques	27		27	Cas Pratiques	27	Cas Pratiques	27	Cas Pratiques
28	Cas Pratiques	28	Cas Pratiques	28	Cas Pratiques	28	Cas Pratiques	28		28	Cas Pratiques
29	Cas Pratiques	29		29	Cas Pratiques	29	Cas Pratiques	29		29	Cas Pratiques
30	Cas Pratiques	30		30	Cas Pratiques	30	Cas Pratiques	30	Cas Pratiques	30	Cas Pratiques
		31	Cas Pratiques			31		31	Cas Pratiques		
50 Heures		50 Heures		50 Heures		50 Heures		50 Heures		50 Heures	

TOTAL HEURES CYCLE 2 = 300 Heures
à réaliser sur une durée minimum de 6 mois

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net - Code APE. 8559A - Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

DEVIS Formation Thanatopraxie Pratique 2027

6 mois minimum de formation pratique à réaliser entre le 1^{er} Avril 2027 et le 30 Septembre 2027

BENEFICIAIRE :

Organisme de formation : ACCENT FORMATION N° formateur : 93840271684
31 Place Jean Jaurès 84310 MORIÈRES LES AVIGNON

Action de Formation : **THANATOPRAXIE EXAMEN NATIONAL PRATIQUE**
« DÉCRET 2010-516 DU 18 MAI 2010 »

Intitulé de la formation : PRÉPARATION au DIPLÔME D'ÉTAT de THANATOPRACTEUR

Niveau de formation : IV

Lieu de la formation : 31 Place Jean Jaurès 84310 MORIÈRES LES AVIGNON

**Uniquement pour les Candidats reçus à l'Examen National Théorique et ayant
choisi le module Complet (Théorie et pratique incluse)**
Détail en page 13 de cette brochure

Descriptif de la formation pratique et de ses frais	Montant	Tarif TTC facturé
<u>Frais d'inscription à l'évaluation pratique</u> du candidat à l'ordre du C.N.T.	Inclus	0.00
<u>Formation Pratique de 300 heures au total</u> comprenant : - 75 Soins de Conservation minimum avec un Maître de stage Diplômé en Thanatopraxie - Dasri et Epi - Hygiène et Sécurité en Pratique - Révisions / Examens	Inclus	0.00
<u>Frais de Gestion Administrative :</u> -rédaction de l'avenant de formation pratique selon les réglementations en vigueur et transmissions au Maître de stage et au candidat, accompagné de divers documents et diverses informations concernant l'organisation de la formation pratique -traitement des diverses demandes du Candidat et du Maître de stage -suivi du bon déroulement de la formation (dont rédactions et transmissions des feuilles d'émargements au Candidat et au Maître de stage à chaque fin de mois pendant la période de formation pratique) -inscription à l'évaluation pratique du candidat réalisée par Accent Formation auprès du C.N.T.	Inclus	0.00

Cachet et signature

Date : 25/02/2026



Date de validité du présent devis : Nous contacter

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684



ACCENT FORMATION

Centre de formation aux métiers du funéraire depuis 1994

www.accentformation.fr

Pour aller plus loin,

Pour obtenir un devis et un programme,

Vous pouvez nous adresser un mail ou nous contacter par téléphone.

Nb : Notre taux horaire de formation est conforme au coût de formation pris en charge par l'ensemble des organismes de financements.

Si vous rencontrez des difficultés pour assister à des soins de conservation, contactez-nous.

Nos thanatopracteurs se feront un plaisir de vous accueillir pour quelques jours.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez : soit venir nous rencontrer et rencontrer nos intervenants et nos médecins le vendredi et samedi de chaque semaine, soit nous téléphoner.

Vous souhaitez assister à une ou deux journées de cours ?

Vous pouvez nous adresser un mail ou nous contacter par téléphone

04.90.32.05.36

Bonne démarche.

L'équipe d'ACCENT FORMATION

Françoise JEAN, Anne Marie CAFFORT, Elise CANDELA,

Bruno PEREZ, Kevin BUTSCHER.

ACCENT FORMATION

Siège administratif : 1 Avenue Charles de Gaulle – 84130 LE PONTET – RCS. Avignon Siret PACA : 478 465 800 00041 –

Lieu de formation : 31 Place Jean Jaurès - 84310 MORIÈRES LES AVIGNON -

Tél. : 04.90.32.05.36 - formation.accent@cegetel.net – Code APE. 8559A – Formateur n° 93840271684